RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Agent / Agente de développement touristique

L'agent ou l'agente de développement touristique met sur pied une stratégie globale pour faire connaître ou valoriser un lieu, une commune, une région, etc. En lien avec de nombreux partenaires, il ou elle suit la mise en place du projet et supervise la communication.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

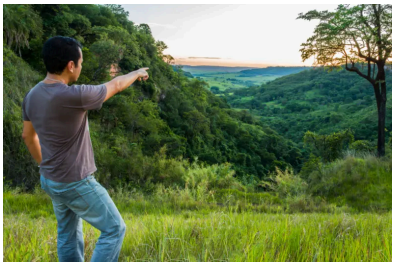
Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5** | Salaire débutant : **1880 €** | Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Chargé / chargée de développement touristique, Chef / cheffe de projet touristique, Développeur / développeuse touristique

Secteurs professionnels : Fonction publique, Tourisme

Centres d'intérêt : J'aime communiquer, convaincre, J'aime me déplacer, voyager, Je m'intéresse à d'autres cultures



© Carlos Lijo/iStock.com

Le métier

Analyser l'existant

Avant de pouvoir proposer une stratégie de développement, l'agent ou l'agente de développement touristique fait un état des lieux de la situation (sites remarquables, transports, capacités d'hébergement, communication, etc., puis analyse le potentiel de développement, réalise des études et des audits, scrute les enquêtes visiteurs, étudie la concurrence, etc.

Suivre le projet

L'agent ou l'agente de développement travaille sur des projets variés : lancement d'une nouvelle destination de vacances ou d'un club de vacances, mise en valeur d'une installation existante, création de forfaits ou d'outils de promotion. À chaque fois, la réponse et la stratégie seront différentes. Souvent en réunion avec des élus et des élues, des professionnels et des professionnelles du tourisme, des partenaires financiers, etc., il ou elle valide chaque étape de son projet et passe des appels d'offres pour établir un budget et choisir les partenaires opérationnels. Si son projet est accepté, il ou elle suit sa réalisation de près.

Du budget à la communication

Spécialiste de l'économie touristique, l'agent ou l'agente de développement prend en compte également les aspects juridiques du projet, qu'ils soient locaux, nationaux ou européens. Il ou elle met également en place une stratégie de communication et peut-être devoir créer des outils (site internet, plaquettes, etc.)

Compétences requises

De vastes connaissances

L'agent ou l'agente de développement touristique est un spécialiste de l'économie touristique avec des connaissances en urbanisme, géographie, sociologie, aménagement du territoire... Il ou elle possède aussi de bonnes notions juridiques, comptables, administratives. De nature curieuse et créative, il ou elle sait imaginer des solutions innovantes. On lui demande souvent de parler au moins l'anglais.

Analyser, animer, communiquer

Tour à tour gestionnaire, animateur ou animatrice de réunion, conseiller ou conseillère juridique, l'agent ou l'agente de développement touristique exerce un métier d'analyse, d'observation et surtout de communication. Capacités d'adaptation, de dialogue, de négociation et d'animation d'équipes pluridisciplinaires sont les qualités qui lui sont demandées, en plus de ses capacités d'organisation. Il ou elle maîtrise par ailleurs parfaitement les techniques de communication et les outils digitaux.

Suivre le projet jusqu'à son terme

L'agent ou l'agente de développement doit savoir monter des dossiers administratifs techniques et financiers, rédiger des rapports et des études, parfois complexes, pour suivre le projet jusqu'à son terme. Il ou elle est cependant en lien avec le terrain et la mise en oeuvre concrète de sa stratégie, tout en sachant créer des outils de communication.

Où l'exercer ?

Autonome selon l'entreprise employeuse

Les conditions de travail de l'agent ou de l'agente de développement touristique et son statut peuvent varier selon qu'il ou qu'elle travaille pour un office du tourisme, une association, une collectivité territoriale, etc. Très autonome dans les petites structures, il ou elle dépendra d'une hiérarchie plus complexe dans les collectivités locales importantes et son périmètre d'influence sera souvent plus réduit. Dans ces dernières, il ou elle peut êtres responsable d'une équipe. De même, la taille et la durée de ses projets peuvent être très variables.

Horaires irréguliers, déplacements fréquents

Son activité est toujours diversifiée : études de documentations et de données économiques, culturelles ou sociologiques, rédaction de rapports, analyses d'enquêtes de satisfaction... Il ou elle doit souvent se déplacer sur le terrain ou pour des réunions, nombreuses, avec les différents partenaires et personnes impliquées.

Du travail de longue haleine

En fonction de la phase de développement dans laquelle il ou elle se trouve, l'agent ou l'agente aura un emploi du temps plus ou moins serré. Il doit faire face à des délais (pour rendre des rapports, des budgets, des documents de communication ou de construction) qui peuvent durer plus ou moins longtemps en fonction de l'achèvement du projet.

Les études

Après le bac

1 an après un bac + 2 pour préparer une licence professionnelle dans le tourisme, l'aménagement du territoire... suivie d'un master en tourisme, urbanisme, aménagement du territoire (2 ans). Le niveau bac+5 est à privilégier.

bac + 3

→ TP chargé de développement touristique territorial

bac + 5

→ Master mention tourisme

→ Master mention urbanisme et aménagement

Emploi et secteur

Peu de CDI

Associations, agences de développement touristiques, offices du tourisme, syndicats intercommunaux, villages vacances... tous sont potentiellement des employeurs pour l'agent de développement touristique. Depuis que la France se place régulièrement en tête des destinations touristiques mondiales, l'appétit des communes et autres sites pour attirer les touristes, français comme étrangers, a augmenté. Une aubaine pour le chargé de développement touristique. Cependant, les offres proposent encore souvent une mission précise et en CDD (contrat à durée déterminée), à moins qu'elles n'émanent d'agences spécialisées.

Un concours

La fonction publique territoriale propose un concours de catégorie A de chef de projet développement touristique. En fonction de la taille de la collectivité, l'attaché dépend de la direction générale ou de celle du développement.

Des évolutions possibles

Après quelques années d'expérience, l'agent de développement peut prendre la responsabilité d'un office du tourisme, d'une association, d'un village de vacances... Il peut aussi diriger un comité départemental ou régional de tourisme ou bien exercer dans un cabinet de consultants privés. Il peut également choisir de se spécialiser sur un domaine particulier (développement culturel, sportif...).

Secteur

Tourisme

Salaire du débutant *

À partir de 1880 euros brut par mois, pour les attachés territoriaux (catégorie A , filière Administrative) et les ingénieurs territoriaux (catégorie A , filière Technique) .

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Fédération française des organismes régionaux de tourisme

Informations sur le secteur, actualités, etc

Librairie



PARCOURS

Tourisme

Paru le 26/05/2023
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'aime communiquer, convaincre →

J'aime me déplacer, voyager →

Je m'intéresse à d'autres cultures →

Autres métiers à découvrir

Guide-conférencier

Animateur du patrimoine

Attaché territorial

Animateur nature

Ingénieur social